

Rapport de la responsable des camps de soccer 2009

Les objectifs 2009 : Ces objectifs devraient être reconduits pour 2010

1) Permettre à un grand nombre d'enfants de s'amuser en découvrant ou en perfectionnant les habiletés reliées à la pratique du soccer.

Cet objectif est atteint car plus de **332** participations ont été enregistrées au camp régulier. Ce nombre est inférieur de 12 à celui de l'an dernier. La participation au camp élite est identique à celle de l'an dernier (109 participants). Certains enfants se sont inscrits pour plusieurs des semaines offertes. Il faut bien garder en tête que le but premier est de s'amuser même si la qualité des activités reliées au soccer est excellente et qu'elles sont animées par des moniteurs expérimentés ET supervisés par un adulte d'expérience. Compte tenu de l'âge des enfants, il n'est pas souhaitable de faire uniquement du soccer, la variété et le dosage des activités est important : jeux diversifiés, chansons, piscine, mais toujours sur le thème du soccer

Il s'agit d'un camp d'été dont le thème est le soccer, le camp suit les orientations, les règles et les coûts des camps de jour de la ville de Saint-Lambert.

Les commentaires des parents sont plus que positifs.

2) Assurer une visibilité intéressante pour l'ASSL

Le camp s'est, cette année, étendu sur 9 semaines. En tenant compte du nombre d'inscriptions, l'objectif est atteint. Plusieurs enfants inscrits en étaient à leur première expérience de soccer et les parents ont mentionné leur intention d'inscrire leurs enfants aux activités organisées (ligue et entraînements d'hiver). Plusieurs enfants ont indiqué leur désir de revenir l'an prochain. Le fait d'avoir intégré le camp élite a permis à certains enfants inscrits au camp régulier de connaître l'existence du programme.

3) Fournir du travail à des jeunes de Saint-Lambert impliqués dans le soccer.

Cette année, il n'y a pas eu de nouveaux engagements car tous les moniteurs étaient de retour. Il s'agit de former une relève de formateurs. Ces jeunes ont fait leurs preuves comme moniteurs, animateurs et ont développé des compétences en enseignement des techniques de base et des stratégies du soccer. Plusieurs détiennent des formations PNCE. Leur jeunesse et leur enthousiasme en font des modèles crédibles pour les 5-12 ans. Il est important que l'ASSL conserve cette richesse. Les jeunes ont été supervisés par des adultes compétents impliqués de longue date dans le soccer comme joueurs ou entraîneurs. Les jeunes intéressés à travailler au camp de soccer doivent poser leur candidature pour ou avant le **1^{er} mars**. Selon les besoins, évalués selon les inscriptions, des entrevues sont passées. Les salaires s'échelonnent de 10 à 16 \$ l'heure pour les moniteurs, selon l'ancienneté, l'expérience et les responsabilités reliées à la tâche.

Les postes sont attribués selon des critères précis :

- 1 Avoir une expérience pertinente au soccer comme joueur A, AA ou AAA, entraîneur et arbitre (5 points)
- 2 Résider à Saint-Lambert (3 points)
- 3 Être ou avoir été impliqué dans le soccer à Saint-Lambert en tant que joueur, entraîneur, formateur ou arbitre(3 points)
- 4 Posséder un PNCE valide (5 points)
- 5 Autre expérience pertinente (moniteur, animateur, secouriste) 5 points
- 6 Performance lors de l'entrevue portant sur le sérieux, le jugement et la connaissance des enfants (5 points)

4) Assurer à l'ASSL une source de financement

Cette année, les camps ont généré des profits de près de **12 000 \$**. Les camps doivent assurément faire leurs frais et même générer des profits. Nous avons, cette année, pu profiter d'une subvention de 2 460\$ d'emploi Canada pour un moniteur (Jean-Christophe Soucie) parce que sa formation universitaire est reliée au type d'emploi qu'il occupe.

Les objectifs à ajouter en 2010

- 1) Resserrer l'évaluation des moniteurs amorcée cette année
- 2) Améliorer encore les objectifs de 2009
- 3) Poursuivre l'intégration harmonieuse des camps élite si telle est la recommandation du CA
- 4) Intensifier la formation en soccer en impliquant les directeurs techniques

Marie-France Davignon, responsable

Cette partie s'adresse uniquement au CA à titre informatif

La tâche

En **noir** : tâches relevant principalement de la responsable bénévole

En **rouge** : tâches bénévoles du responsable de terrain

En **bleu** : tâche rémunérée du responsable de terrain. La responsable bénévole est aussi impliquée dans les autres tâches au besoin.

En **vert** les tâches rémunérées des moniteurs

Mars ou avril :

Réunions de planification (avec responsable de la ville et de **terrain**)

Préparation de la publicité à envoyer

Signature du contrat avec la Ville de Saint-Lambert

Démarche auprès de la responsable des camps de jour : inscriptions, aspects financiers, taux

Préparation d'un budget préliminaire basé sur les expériences antérieures

Rencontre avec Robert Bourguignon

Réservation des espaces

Commandes de matériel(ballons, chandails, équipements, jeux, matériel service de garde)

Planification de la formation des moniteurs

Appels aux moniteurs sur la possibilité de retour(appels de candidature si nécessaire)

Mai et juin :

Formation des moniteurs : Croix-Rouge, animation (fin de semaine de formation),

Rafraîchissement en formation de soccer. (Directeur technique ?)

Entrevues et engagement de nouveaux moniteurs si nécessaire

Ménage du matériel de l'année précédente, réparations, remplacement, achats

Esquisse d'organisation du temps, à modifier selon les inscriptions (avec responsable bénévole)

Détermination des tâches de chacun

Réception du matériel

Finaliser les horaires de travail

Rencontre de tous les moniteurs

Diverses formations

S'occuper des antécédents judiciaires avec la responsable des camps de jour

Souffler les ballons, distribuer les chandails selon l'âge et le groupe, ajuster les groupes aux besoins, préparer les feuilles de présence (2 heures chaque semaine le dimanche)

Début des camps (semaine 1) nécessité d'une présence dosée selon les besoins de 7 :00 à 6 :00 du responsable

Transporter du matériel aux parcs et au service de garde, déplacement du matériel en cas de pluie

Régler les problèmes de terrains, de propreté des locaux, d'objets dangereux, de toilettes

Présence dosée sur le terrain, ajustements des groupes

Accueil des parents

Supervision du déroulement et encadrement des nouveaux moniteurs

Remplacement sur le champ de moniteurs malades ou blessés ou aux toilettes
Accompagnement d'un enfant malade
Appels aux parents lors que doute sur une absence
Gérer les accidents
Gestion des problèmes de comportement et corrections
Préparation des diplômes et documents
Gestion des permissions lors de doutes
Gérer les horaires et les déplacement à la piscine, les frictions avec les sauveteurs, accompagnement aux vestiaires des groupes des petits (garçons) lorsque le moniteur est féminin
Présence au service de garde pour la gestion des présences lorsque un moniteur moins expérimenté doit ouvrir ou fermer le service.
Aller chercher les collations du vendredi
Feuilles de payes et salaires
Vérification du rangement
Barrer les locaux et assurer le suivi de la clé et des cartables.
Facturation à la Ville et suivi (à toutes les 2 semaines)
Rencontres d'évaluation et de planification (le responsable de terrain assiste)

Autres semaines de camp : (voir la semaine précédente, le processus étant similaire)

Dernière semaine de camp

Évaluations et rapports

Évaluation des moniteurs (travail d'équipe)

Présentation du budget final pour le CA

Rapport de la responsable pour le CA

Rôle des moniteurs

Assister aux formations (obligatoirement à la fin de semaine de formation et au secourisme)

Passer les antécédents judiciaires

Préparer une planification de chacune des semaines, doser les activités soccer et les activités récréatives

Assister aux réunions de planification et d'évaluation

Être présent 15 minutes avant le début de son travail.

Prendre les présences et les départs des enfants, contrôler les permissions, remettre les fiches au responsable de terrain pour vérification

Référer tout cas douteux au responsable de terrain

Écouter les demandes et plaintes des parents et les référer au besoin au responsable de terrain.

Animer le groupe d'enfants qui lui est confié

Collaborer avec ses coéquipiers

Agir avec dynamisme

Assurer la sécurité des enfants en tout temps

Assurer la discipline et au besoin référer les problèmes au responsable de terrain.

Vérifier les collations et lunchs pour les allergies.

Vérifier les nageurs et non-nageurs à la piscine, voir à ce que l'évaluation soit faite.

S'assurer que les enfants n'oublient rien

Remettre sa feuille de temps dûment remplie au moment demandé.
Ranger le matériel.
Préparer les certificats d'évaluation des enfants
Référer tout incident au responsable de terrain
Laisser les aires utilisées propres.
Gérer le cartable des fiches-santé.
Participer à leur évaluation

Commentaires :

Je serai disponible pour assurer la responsabilité des camps pour l'été 2010. Jacques Soucie m'apportera son aide en tant que responsable de terrain.

La planification et la structure sont déjà en place. La tâche, même si elle demande beaucoup de temps est très concentrée dans le temps et spécifique. Les objectifs à respecter sont très clairs.

Il est nécessaire d'être disponible d'avril à septembre. Il n'est pas nécessaire d'assister à toutes les réunions du CA et de participer aux discussions sur tous les sujets, un rapport en mai pour mettre les membres au courant et un en octobre seraient suffisants.

Une seule structure de camp solide, respectant les règles et façons de faire des camps de jours de Saint-Lambert, évite la confusion et les comparaisons des parents.

Il est important que l'organisation et les résultats soient présentés au CA et acceptés. Cependant il est aussi important une fois que les orientations sont prises que les responsables puissent gérer leur dossier dans la confiance et la sérénité.

Marie-France Davignon
Responsable des camps de soccer (de 2002 à 2009)